

## Aux alentours

Brighton : promenades dans le bois de Brighton  
 A 4 km Cayeux-sur-Mer : les galets, l'Amér (repère pour les navigateurs), les cabines de plage, la chapelle des marins, le « Benoît-Champy » canot des sauveteurs du SNSM, le chemin de fer de la baie de Somme, sa gare et activités nautiques.

A 8 km Saint-Vallery-sur-Somme :  
 le port, l'église, les chapelles et calvaire, la ville médiévale, le courtgain quartier des pêcheurs, le musée, le chemin de fer de la baie de Somme et sa gare, l'herbarium et parcs aventure dans les arbres.

## SÉCURITÉ EN BAIE

- La Baie de Somme est un estuaire vivant au rythme des marées. Il comporte de nombreux risques : noyade, enlèvement, blessures, vent, brouillard,...
- Pour votre sécurité, ne vous aventurez pas seuls en Baie et respectez les consignes de sécurité :
- ▶ s'informer des horaires des marées ;
  - ▶ quitter la Baie 3 h avant la pleine mer et attendre 1 h après la pleine mer pour s'engager en Baie (Arrêté préfectoral du 19 juillet 1977) ;
  - ▶ s'équiper de moyens de communication (gilets jaune, lampe, téléphone portable,...) ;
  - ▶ posséder une trousse de secours ;
  - ▶ privilégier des sorties encadrées par des guides professionnels.

**Balstage**

Continuité d'itinéraire	Changement de direction	Mauvaise direction	Variante

Non adapté aux randonneurs équestres et aux VTTistes

0 250 500 750 1 km

Ce circuit est entretenu par la commune de Cayeux-sur-Mer et le SMBS-GLP.

